

Objet : Compte rendu « Commission Enfance du mardi 1er mars 2022 ».

Présents membres : Marlène Maillard, Elisabeth Garnier

Présents CSC MPT: Catherine Bernard – Noémie Niveau – Valérie Chausseray

Excusés : Aurore Genete

Ordre du jour :

- Organisation du Pôle Enfance
- Retour sur les vacances de février 2022
- Restauration du mercredi midi
- Prochaines vacances scolaires
- Séjours été 2022
- Questions Diverses

• TOUR DE TABLE ET ORGANISATION DU POLE ENFANCE

Un nouveau membre intègre la commission, un tour de table est effectué pour une présentation de chacun. L'organisation du pôle enfance depuis janvier est décrite : un poste de coordinatrice enfance-jeunesse a été créé et est occupée par Noémie. Valérie assure la direction de l'accueil de loisirs (périscolaire et vacances).

• RETOUR SUR LES VACANCES DE FEVRIER 2022

Les vacances de février se sont déroulées autour de la thématique de l'imaginaire :

- Pour les 3/5 ans : création d'une histoire pendant 15 jours avec création du texte et des illustrations.
- Pour les 6/8 ans : quatre univers ont été abordés (mer, château, Disney et l'espace)
- Pour les 9/11 ans : univers d'Harry Potter

La fréquentation pour cette période est en moyenne de 18 enfants de 3/5 ans (avec un maximum allant jusqu'à 27 enfants/jour), 15 enfants de 6/8 ans et 5 enfants de 9/11 ans.

Plusieurs sorties ont été proposées comme de l'initiation à l'équitation, des séances de cinéma et de piscine.

• RESTAURATION DU MERCREDI MIDI

Suite à la dernière commission, un tour de table est effectué pour recenser les démarches en cours pour un changement de prestataire :

- Les p'tits plats d'Amandine : fusion avec DSR Chollet
- Agapé et Adapei : pas de retour à ce jour
- Cuisine Centrale de la CCPG (écoles de Parthenay) ne fonctionne pas le mercredi actuellement, mais souhaite développer leur offre. Des informations ont été envoyées (nombre de repas, liaison froide/chaude). Noémie est en attente de retour pour un rendez-vous avec les élus.

- Lycée E. Pérochon, cuisine centrale pour les collèges de Parthenay est favorable a une étude.
- Restauration de l'hôpital de Parthenay : Mme Garnier a des connaissances, elle va se renseigner sur ce qui est possible.

Une prise de contacts va être relancée auprès de la cuisine centrale de la CCPG et du Lycée E. Pérochon pour envisager des rencontres. Il est proposé aux membres de la commission de participer à ces futures rencontres. Mme Maillard est intéressée pour participer.

A titre d'information, les tarifs des repas actuels sont énoncés:

- tarif DSR Chollet: 4.02€/enfant et 5.27€/adulte

• PROCHAINES VACANCES SCOLAIRES

➤ Vacances d'Avril du 18/04 au 29/04

L'encadrement sera assuré par Noémie en tant que directrice de l'accueil de loisirs et Nicolas en tant qu'adjoind dans le cadre de sa formation BPJEPS.

Durant ces vacances, une semaine de vacances sportives sera proposée en partenariat avec les clubs sportifs de Châtillon du 19 au 22/04/2022. La programmation est en cours de préparation.

Concernant les tranches d'âges, il est constaté un nombre important de petits dans le groupe 3/5 ans. Il est proposé de répartir les groupes de la manière suivante : 3/4 ans – 5/6 ans et 7/11 ans. La commission est favorable.

La période d'inscription se déroulera du mercredi 23 mars au mercredi 6 avril 2022.

➤ Vacances été : du vendredi 08/07 au 29/07 et du 22/08 au 31/08

Juillet 2022: Nicolas sera en direction de l'accueil de loisirs dans le cadre de sa formation BPJEPS

Août 2022: Valérie sera en direction de l'accueil de loisirs

Un sondage va être réalisé auprès des familles, pour connaître leurs besoins afin d'adapter l'ouverture de la structure et/ou les équipes d'animations pour les dates suivantes:

- Vendredi 8/07
- Vendredi 15/07

• SEJOURS 2022

Valérie sera en direction des séjours.

Il est proposé trois séjours pour l'été 2022 :

- Pour les 6/8 ans : 3 jours du 11 au 13/07/2022 en hébergement en toiles de tente au jardin du CSC, avec une thématique autour des animaux (visite d'un zoo, animation chiens de traîneaux, ...).
- Pour les 9/11 ans : 5 jours du 18 au 22/07/2022 avec une thématique nature/sport à Pescalis (pêche, VTT, Mini Golf, Terra Aventura, ...).
- Pour les ados 11/ 14 ans : 5 jours du 25 au 29/07/2022 avec une thématique surf. Séjour préparé avec les jeunes.

Pour les tarifs, ils s'élèveront au maximum à 90€ pour 3jours/2 nuits et à 150€ pour 5 jours/4 nuits.

Afin de minimiser les coûts de transport, les familles seront surement sollicitées pour du covoiturage en début et fin de séjour.

Les inscriptions des séjours (et des accueils de loisirs été) débuteront lors de l'Assemblée Générale du CSC-Maison Pour Tous le vendredi 6 mai 2022.

- **QUESTIONS DIVERSES**

- **Le règlement intérieur de fonctionnement de l'accueil de loisirs**

Il a été revu lors d'une commission précédente. Certains points restent toutefois à approfondir comme la question des tarifs et plus précisément du fonctionnement des forfaits semaine, les retards répétés, ...

Les membres de la commission sont intéressés pour participer à un temps de concertation afin d'établir des propositions au Conseil d'Administration du CSC.

Un temps d'échange va être programmé prochainement en soirée. Une invitation sera envoyée aux familles côtoyant l'accueil de loisirs ainsi qu'aux membres du conseil d'administration.

- **Réception des SMS**

En raison d'un problème de réseau téléphonique, l'équipe d'animation reçoit les SMS des familles avec parfois un décalage de temps, ce qui entraîne des erreurs d'absences justifiées/non justifiées. Ce problème a déjà été mentionné ultérieurement. Le téléphone portable et la carte SIM étant peu récents, ces derniers ont été renouvelés en fin d'année 2021. Le dysfonctionnant perdure et de ce fait un membre de la commission préconise d'éteindre le portable régulièrement. Il est également envisagé par la structure de changer d'opérateur téléphonique.

- **Facturation**

Le point des désaccords de facturation est soulevé. Il est rappelé que le système de pointage informatique est effectué avec le logiciel Aiga sur la tablette. Deux pointages ont lieu sur le temps périscolaire du soir. Un premier pointage a lieu sur le temps du goûter entre 15h45 et 16h30 et un second est effectué au départ des enfants entre 16h30 et 18h30 à l'arrivée des parents. Pour ce second pointage une tolérance est accordée pour les départs entre 16h30 et 16h40.

Peu de familles ont connaissance de la tablette et du système de pointage. Il est évoqué de mettre en place en début d'année scolaire une réunion d'information pour l'accueil périscolaire afin d'expliquer entre-autre le système de pointage/facturation et le fonctionnement global.

De plus, il est indiqué que les tarifs ne sont pas accessibles sur le site internet. L'information va être transmise à la chargée de communication.

Prochaine commission : date à venir...